

La sorcellerie en islam (partie 1 de 2): De graves péchés qui mettent en péril le sort d'une personne dans l'au-delà

Description: Que dit l'islam sur la pratique de la sorcellerie?

par Aisha Stacey (© 2015 IslamReligion.com)

Publié le 10 Aug 2015 - Dernière mise à jour le 10 Aug 2015

Catégorie: [Articles](#) > [Les croyances de l'islam](#) > [Les six piliers de la foi et autres croyances islamiques](#)

La position de l'islam sur la sorcellerie est sans équivoque : elle est strictement interdite. Dans cet article, nous expliquerons pourquoi. L'islam est un mode de vie et ne se résume donc pas à un ensemble de croyances que les gens peuvent décider de pratiquer ou pas. La sorcellerie est interdite à cause du tort profond qu'elle peut causer aux individus, aux familles et à la société en général.



Depuis la nuit des temps, l'être humain est fasciné par la sorcellerie sous toutes ses formes. Il a été mystifié par elle et a trop souvent été inconscient des dangers qu'elle comporte. Le terme arabe pour désigner la sorcellerie est *sihr*. Le *sihr* est l'une des astuces utilisées par le diable pour égarer les humains. C'est pour cette raison que l'islam nous met en garde contre cette pratique. Dieu dit, dans le Coran :

« Et ils apprenaient ainsi ce qui leur causait du tort et ne leur profitait point, tout en sachant très bien que ceux qui se procurent ce pouvoir n'auront aucune part dans l'au-delà. Qu'il est méprisables, le prix pour lequel ils ont vendu leur âme, si seulement ils avaient su ! » (Coran 2:102)

La sorcellerie est accomplie avec l'aide de djinns. Ceux qui s'y adonnent obtiennent l'aide de ces derniers en accomplissant des actes d'incroyance et en adorant les djinns et le diable; ils font ainsi des djinns et du diable leurs seigneurs à la place de Dieu. Une fois que les djinns sont satisfaits du sorcier ou de la sorcière, ils font tout ce qu'il ou elle demande. Ibn Baz, un érudit musulman du 20^e siècle, a dit : « Le mot *sihr* (sorcellerie) est un terme qui fait référence à une chose cachée. Il est bien réel et il y a certains types de sorcelleries qui peuvent affecter les gens à la fois psychologiquement et physiquement; ceux-ci peuvent tomber malades et même mourir ou bien des époux peuvent en venir à divorcer. Il s'agit d'une pratique diabolique, qui ne peut être accomplie qu'en adorant d'autres divinités que Dieu et en créant des liens privilégiés avec les suppôts du diable. »

Le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a mis en garde ses fidèles contre les sept péchés destructeurs : « Attribuer quelque associé que ce soit à Dieu; pratiquer la sorcellerie; tuer, sans aucune justification, un être humain

dont la vie a été déclarée sacrée par Allah; pratiquer l'usure (intérêts); s'approprier les biens d'un orphelin; s'enfuir lors d'une bataille; calomnier des femmes chastes, innocentes et croyantes. »[1]

Du vivant du prophète Mohammed, une forme populaire de sorcellerie consistait à faire des noeuds dans des cordes et à réciter des incantations sur ces noeuds, ce qui avait pour effet de causer du tort aux personnes visées. Cette pratique est d'ailleurs mentionnée dans l'avant-dernière sourate du Coran, qui nous encourage à chercher refuge auprès de Dieu contre une telle pratique : « **Dis : « Je cherche protection auprès du Seigneur de l'aube naissante (...) contre le mal de celles qui soufflent sur des noeuds... » (Coran 113:4)**

Cette forme de sorcellerie fut d'ailleurs pratiquée contre le Prophète, mais Dieu fit en sorte qu'elle ne lui cause aucun tort. Un homme mauvais jeta un sort au Prophète à l'aide d'un cheveu de ce dernier, qu'il avait trouvé sur un peigne. Après que le sort fut jeté, le Prophète se mit à imaginer qu'il avait eu des rapports sexuels avec l'une de ses épouses alors qu'en réalité, il n'en était rien. L'effet de cette sorcellerie fut limité et n'eut aucune conséquence sur sa mission prophétique. Aisha, une de ses épouses, dit : « Un jour, il (le Prophète) invoqua Dieu, puis il dit : « Sais-tu que Dieu m'a montré où se trouvait mon remède? Deux hommes vinrent à moi; l'un s'assit près de ma tête et l'autre, près de mes pieds. L'un demanda à l'autre : « Qu'est-ce qui affecte cet homme? » L'autre répondit : « On lui a jeté un sort. » Le premier dit : « Qui lui a jeté un sort? » L'autre dit : « Labid ibn al-A'sam ». Le premier dit : « Avec quoi? » L'autre dit : « Avec un peigne; un cheveu y était resté, avec la fibre d'un palmier mâle. » Le premier dit : « Où est ce peigne? » L'autre dit : « Dans le puits de Dharwaan. » Il se rendit au puits, revint et dit : « Les palmiers qui l'entourent ressemblent à des têtes de diables. » Je (Aisha) lui demandai : « As-tu récupéré l'objet au fond du puits? » Il me dit : « Non. Dieu m'a guéri et je craignais (que de remonter cet objet à la surface) cause du tort aux gens. » Puis, il demanda à ce que le puits soit comblé.[2]

À une autre occasion, le prophète Mohammed mit de nouveau en garde ses fidèles contre les dangers de la magie (ou sorcellerie), lorsqu'il dit : « Quiconque fait un noeud et prononce une incantation dessus a fait de la sorcellerie; et quiconque s'adonne à la sorcellerie a attribué des associés à Dieu; et quiconque se fie à autre chose qu'à Dieu sera voué à cette chose. »[3]

Il faut, par ailleurs, mettre en garde les croyants contre une pratique populaire, de nos jours, qui consiste à consulter les horoscopes et à aller voir des diseurs de bonne aventure. Il est bon de se rappeler ce que le Prophète nous a dit à ce sujet : « Quiconque va voir un diseur de bonne aventure et lui demande quoi que ce soit, sa prière ne sera pas acceptée durant quarante jours. »[4] Et cela ne signifie pas pour autant que la personne soit exemptée de prière durant cette période; elle devra les accomplir comme à l'accoutumée, mais elle n'en retirera aucun bénéfice.

« Quiconque va voir un diseur de bonne aventure ou un devin et qui croit à ce qu'il dit, cela équivaut à ne pas croire à ce qui a été révélé à Mohammed. »[5]

« N'est pas des nôtres celui qui croit au bon ou au mauvais augure, qui demande leur avis sur la bonne ou la mauvaise chance à ceux qui basent cet avis sur le mouvement de certains objets, qui cherche à prédire l'avenir ou qui demande qu'on le fasse pour lui, qui pratique la sorcellerie ou qui demande qu'on la pratique pour lui. Quiconque va voir un devin et qui croit ce que dit ce dernier ne croit pas à ce qui a été révélé à Mohammed. »[\[6\]](#)

La sorcellerie (*sihr*, en arabe), qui inclut la cartomancie, la divination et l'astrologie, est strictement interdite en islam. Dans tous les cas, elle implique une interaction avec le monde occulte et, dans la plupart des cas, elle implique le fait d'attribuer des associés à Dieu. Ce sont là de très graves péchés qui peuvent mener une personne qui croit à la sorcellerie ou la pratique elle-même à son éternelle damnation.

Dans le second article, nous parlerons des remèdes contre la sorcellerie. Que faire si une personne est affectée par un sort qu'on lui a jeté et comment se protéger des effets néfastes de la sorcellerie.

Note de bas de page:

[\[1\]](#) *Sahih Al-Boukhari, Sahih Mouslim*

[\[2\]](#) *Sahih Al-Boukhari, Sahih Mouslim*

[\[3\]](#) *An-Nasa'i*

[\[4\]](#) *Sahih Mouslim*

[\[5\]](#) *Abou Daoud*

[\[6\]](#) *Sahih Al-Boukhari, Sahih Mouslim.*

La sorcellerie en islam (partie 2 de 2) : Les remèdes

Description: L'islam offre divers remèdes pour libérer une personne des effets de la sorcellerie.
par Aisha Stacey (© 2015 IslamReligion.com)

Publié le 17 Aug 2015 - Dernière mise à jour le 17 Aug 2015

Catégorie: [Articles](#) > [Les croyances de l'islam](#) > [Les six piliers de la foi et autres croyances islamiques](#)

Le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) nous a dit que la sorcellerie est bien réelle et qu'elle est dangereuse aussi bien physiquement

que spirituellement. Toutefois, nous aurions tort, dès qu'un problème survient ou que nous tombons malades, de croire aussitôt que nous avons été la cible de sorcellerie. Trop souvent, les gens qui s'imaginent avoir été frappés d'un sort se tournent eux-mêmes vers la sorcellerie pour se libérer de ses effets. Il va de soi que cela est inacceptable. Le mal ne peut, d'aucune façon, être éradiqué par un autre mal. Le mal ne peut être éradiqué que par le bien.

Il existe plusieurs maladies, affectant le corps ou l'esprit, qui miment les effets de la sorcellerie. Une personne devrait donc toujours s'assurer de consulter un professionnel de la santé avant de sauter aux conclusions et de s'imaginer qu'elle est victime d'un sort. Mais la réalité est que ces choses, même si elles ne sont pas si répandues, existent bel et bien et peuvent servir de tests, pour nous, ou nous apporter une plus grande rétribution si nous endurons avec patience. Il est bon de se rappeler que rien ne se produit sans la permission de Dieu et que Dieu peut annuler, chez une personne, les effets de la sorcellerie sans que cette personne n'ait fait quoi que ce soit en ce sens, car Il est capable de tout et Il est Sage dans tout ce qu'Il fait.

**« Quand Il décide une chose, Son commandement se résume à dire :
« Sois », et elle est aussitôt! » (Coran 36:82)**

Le prophète Mohammed nous a dit: « La plus grande rétribution vient avec les plus grandes épreuves. Quand Dieu aime des gens, Il les teste. Quiconque accepte cela acquiert Sa satisfaction; et quiconque est mécontent de cette réalité ne peut qu'encourir Sa colère. »[\[1\]](#) Dieu ne nous laisse pas sans défense face au danger, sorcellerie incluse. Il existe plusieurs façons de nous protéger des effets de celle-ci. Et la plus importante est celle qui inclut les paroles de Dieu.

Réciter certains versets du Coran, de même que certaines invocations et paroles enseignées par le Prophète, crée une barrière protectrice entre une personne et le mal de la sorcellerie. C'est donc une bonne idée d'en faire une pratique régulière. La première sourate du Coran est connue comme une des plus grandes formes de protection, de même que les trois dernières sourates et le verset 255 de la sourate al-Baqarah (2). Ce verset est considéré comme le plus grand verset du Coran et le prophète Mohammed a dit que quiconque récite ce verset, le soir, est protégé jusqu'au matin et que quiconque récite ce verset le matin est protégé jusqu'au soir.[\[2\]](#)

C'est dans la deuxième sourate que le Coran parle le plus de sorcellerie et cette sourate entière constitue la meilleure protection contre les maux de toutes sortes. Il est bon de réciter cette sourate sur une base régulière ou d'en faire jouer la récitation chez soi.

« Et ils suivirent ce que les diables racontent faussement au sujet du règne de Salomon. Salomon n'était point mécréant, mais les diables l'étaient. Ils enseignaient la sorcellerie aux gens, de même que certaines chose qui avaient été révélées aux anges Harout et Marout, à Babel. Mais ces deux anges n'enseignèrent jamais rien à personne sans leur avoir d'abord dit : « Nous ne sommes qu'une tentation ; ne

**sois donc pas mécréant (en apprenant de nous cette sorcellerie). »
Et de ces deux anges, les gens apprenaient à causer la désunion
entre maris et femmes. Mais ils ne pouvaient nuire à personne sans
la permission de Dieu. Et ils apprenaient ainsi ce qui leur causait
du tort et ne leur profitait point, tout en sachant très bien que ceux
qui se procurent ce pouvoir n'auront aucune part dans l'au-delà.
Qu'il est méprisable, le prix pour lequel ils ont vendu leur âme, si
seulement ils avaient su ! » (Coran 2:102)**

Chaque croyant, qu'il soit ou non affecté par la sorcellerie, devrait s'en remettre à Dieu seul et se fier à Lui en toutes circonstances, sachant que Dieu ne fait pas apparaître un mal sans fournir son remède. Dieu nous a donné des moyens de traiter les gens affectés par la sorcellerie et de nous protéger nous-mêmes contre ses effets. La première chose à faire est de se tourner vers Dieu et de L'invoquer en début de journée, le soir et après chaque prière. Dieu est le Seul qui puisse annuler les effets de la sorcellerie; Il répond aux invocations de ceux qui L'invoquent. Par ailleurs, en plus de maintenir une bonne relation avec Dieu, de chercher refuge auprès de Lui et de placer notre confiance en Lui, le fait de s'efforcer d'agir en conformité avec Ses lois et d'éviter les péchés peut également nous apporter une certaine protection contre la sorcellerie.

Enfin, voici quelques points importants à garder à l'esprit au sujet de la sorcellerie. Les gens font souvent référence à la sorcellerie en tant que « magie noire ». Ce terme est utilisé par opposition à « magie blanche », laquelle est considérée comme non dangereuse. La magie est la magie, peu importe la couleur utilisée pour la décrire. Même si l'intention de celui qui la pratique peut être bonne ou mauvaise, Dieu a clairement ordonné aux croyants de garder leurs distances de la magie sous toutes ses formes.

Il y a beaucoup de sites, sur internet, qui prétendent offrir toutes sortes de trucs pour se débarrasser des effets de la sorcellerie. Mais ces trucs sont souvent dangereux, aussi dangereux que la magie elle-même. Certains sites vous diront, par ailleurs, que certains symptômes physiques dont vous souffrez sont les effets d'un sort qu'on vous a jeté. Cela pourrait vous amener à éviter d'aller voir un médecin alors que vous souffrez d'une maladie réelle qui n'a rien à voir avec la sorcellerie. Des maladies mentales bien connues et faciles à diagnostiquer sont confondues avec certains effets de la sorcellerie; cela est très dangereux, surtout quand une personne souffre d'hallucinations. Mais quand tous les remèdes médicaux ont été essayés et que les symptômes persistent de façon inexplicable, il serait sage d'aller voir une personne versée en connaissances islamiques. Il faut toutefois vous assurer que tout « remède » qu'on vous recommandera soit strictement conforme aux enseignements du Coran et du prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui).

Enfin, il faut garder à l'esprit que les paroles de Dieu, i.e. le Coran lui-même, agissent en tout temps comme un bouclier contre la magie, en plus de nous rapprocher de Dieu.

Note de bas de page:

